

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Metz
Canton LE PAYS MESSIN



Commune
de
SERVIGNY-LÈS-SAINTÉ-BARBE

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 AVRIL 2024**

Sous la présidence de
Monsieur Joël SIMON
Maire

Le vingt-deux avril de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 16/04/24

Date d'affichage CR : 25/042024

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 08

Nombre de conseillers absents : 01

Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents :

Monsieur d'ORANGE Xavier

Monsieur JEANDEL Francis

Madame PETER Ausilia

Monsieur LOMANTO Joseph

Monsieur PETITDIDIER Christophe

Madame AÏT-BRAHAM Dalila

Madame SIMON Nadia

Etait absent :

Monsieur TOURCHER Hugo.

DCM N° 10/2024 : PLU – Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Dans le cadre de l'élaboration du Nouveau PLU de la commune et sur proposition de Monsieur le Maire, un débat sur les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est proposé lors de cette séance.

Au terme de l'Article L 123-9 du Code de l'Urbanisme, « un débat a lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenus pour l'ensemble de la commune et décrites dans le PADD »

Monsieur le Maire propose, à l'issue de ce débat, d'adopter le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

ADOpte le plan PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Pour extrait conforme

Servigny lès Sainte Barbe, le 25 avril 2024.

Joël SIMON, Maire